

Syndicat mixte

Grand Site du Cirque de Navacelles

Rapport d'activité 2022



SOMMAIRE

PREAMBULE : LES MOTS DU PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE	3
1 - LE TERRITOIRE DU GRAND SITE DE FRANCE DU CIRQUE DE NAVACELLES	4
1 – PORTRAIT DU GRAND SITE DE FRANCE.....	4
2 - LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES.....	5
2 – L’EQUIPE TECHNIQUE DU SYNDICAT MIXTE.....	6
3 – LES ACTIONS MENEES EN 2022	7
1 – LA GESTION DU CŒUR DU GRAND SITE	7
2 – LE GRAND PAYSAGE DE HAUTE QUALITE.....	14
3 – LE GRAND SITE, CATALYSEUR POUR LES RESSOURCES LOCALES	17
4 – LE GRAND SITE, OPERATEUR DU BIEN CAUSSES & CEVENNES ET LE SUIVI DE LA DEMARCHE	19
5 – RAYONNEMENT DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES, PARTENARIATS.....	20
4 – LES PERSPECTIVES POUR 2023	24
1 – LES ACTIONS EN COURS ET DEPLOYEES EN 2023	24
2 – LA CANDIDATURE AU RENOUELEMENT DU LABEL GSF	27
CONCLUSION	28

Préambule : les mots du président du Syndicat mixte

Le Syndicat Mixte qu'es aquo ?

C'est un ensemble de personnes, élus, techniciens de l'Etat et des collectivités locales (Communes, Communautés de communes, Départements) qui font en sorte que ce 15^{ème} Grand Site de France conserve toutes les qualités qui en font son exceptionnelle richesse (paysage, architecture...) tout en veillant à promouvoir, pour ses habitants et ses visiteurs une qualité de vie, une qualité d'accueil et un développement économique permettant d'y vivre dans de bonnes conditions.

C'est grâce à la vie et à ses habitants que ce territoire conservera tout son attrait.

A nous tous de le faire vivre dans les meilleures conditions et ... soyons en fiers !

Je remercie la petite équipe de ce syndicat qui met toute son énergie pour coordonner, dans les très petites actions comme dans les grands projets, une vision partagée de l'avenir pour notre territoire.

Nous vous invitons à travers ce rapport d'activité 2022 à (re)découvrir dans le détail les actions menées cette année et celles en cours ou à venir.

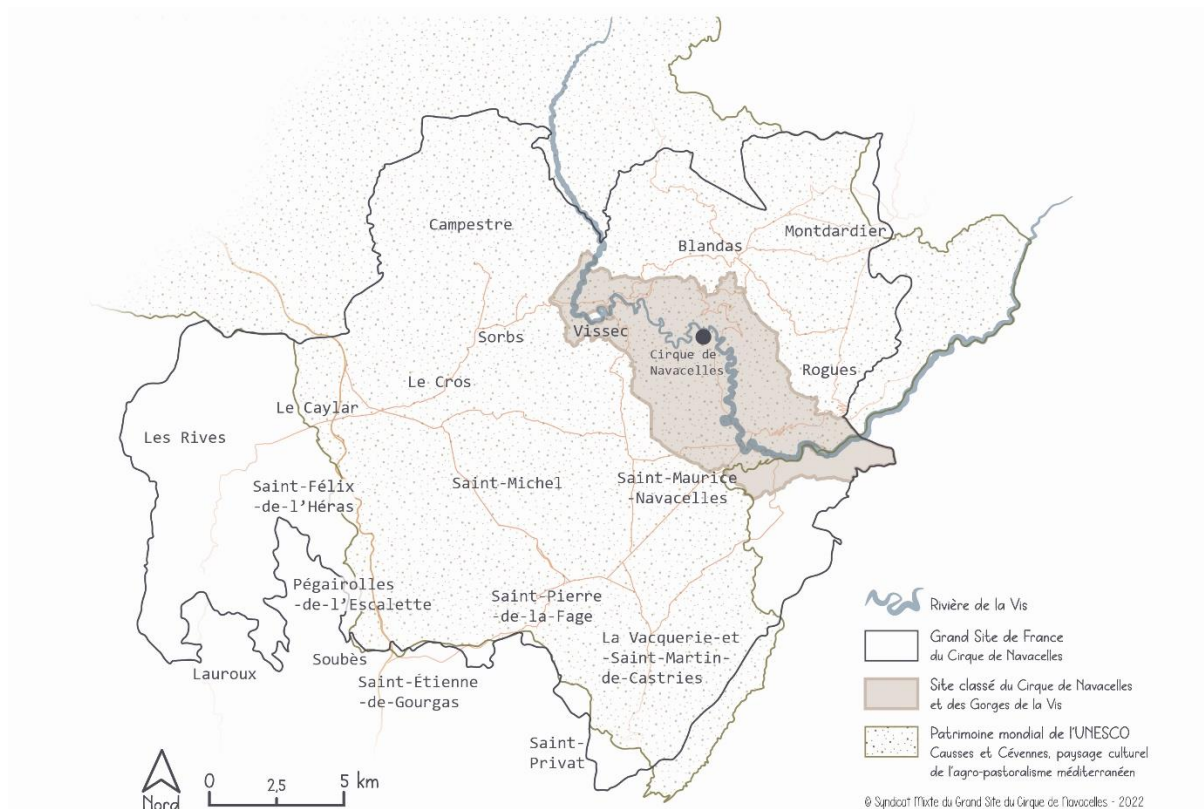
Laurent PONS,

Président du Syndicat mixte
du Grand Site du Cirque de Navacelles



1 - Le territoire du Grand Site de France du Cirque de Navacelles

1 – Portrait du Grand Site de France



Localisation des périmètres labellisés Grand Site de France et UNESCO

Labellisé en 2017 et aujourd'hui en phase de renouvellement, le label Grand Site de France est **un label reconnaissant une gestion durable du territoire du Cirque de Navacelles**, dans le respect de l'esprit des lieux, de la qualité de vie des habitants et de la qualité d'accueil des visiteurs.

Le territoire du Grand Site de France, à cheval sur les départements du Gard et de l'Hérault, s'étend sur plus de 46 000 hectares et 19 communes sont concernées en totalité ou en partie.

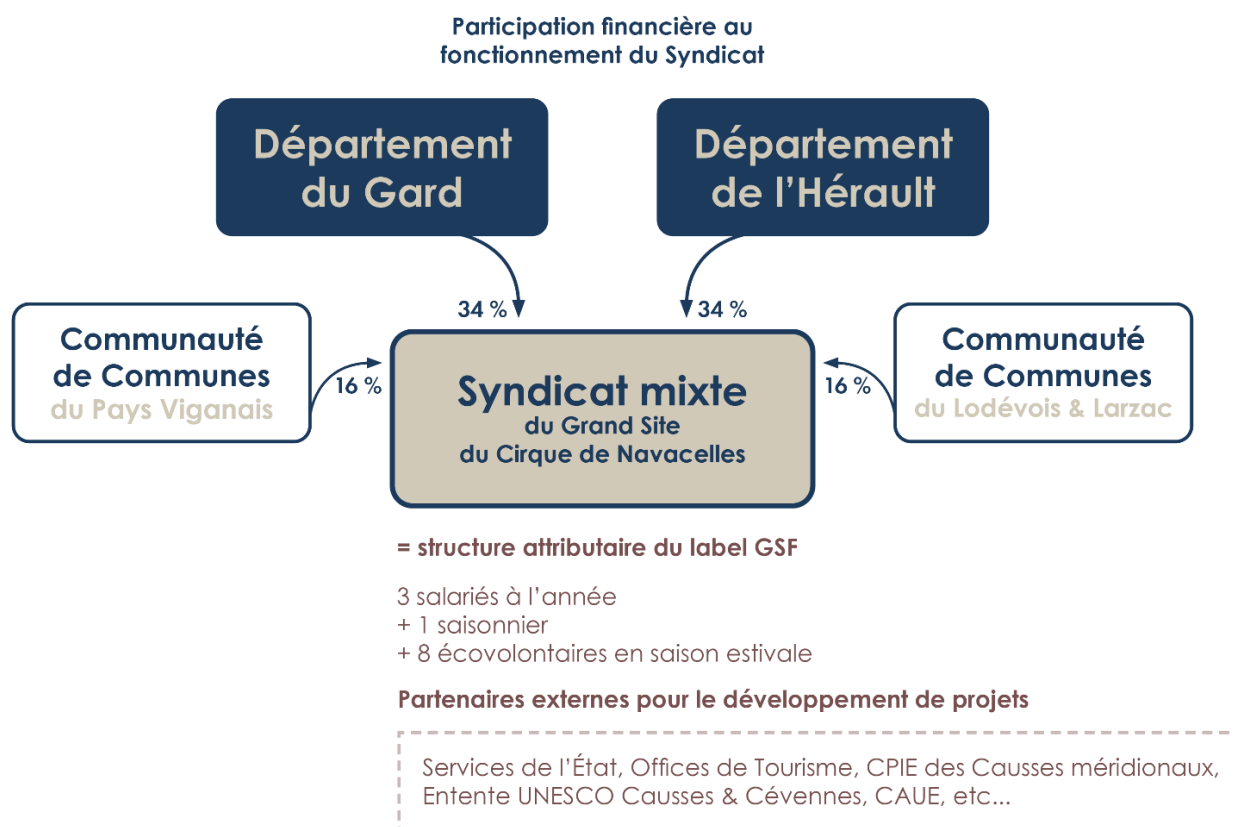
Blandas, Campestre-et-Luc, La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries, Lauroux, Le Caylar, Le Cros, Les Rives, Montdardier, Pégairolles-de-l'Escalette, Rogues, Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Félix-de-l'Hérault, Saint-Maurice-Navacelles, Saint-Michel-d'Alajou, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Privat, Sorbs, Soubès et Vissec.

Au cœur, le **site classé** s'étend depuis 2018 sur les Gorges de la Vis entre Vissec en amont et Madières en aval et inclut désormais les rebords de causses, notamment les deux belvédères de Blandas et de la Baume-Auriol.

Entièrement couvert par des zones Natura 2000, témoins de sa grande richesse écologique, le site fait partie intégrante du **Bien UNESCO Causses & Cévennes** reconnu au titre des paysages culturels et évolutifs de l'agropastoralisme méditerranéen depuis 2011.

2 - Le Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

Structure attributaire du label Grand Site de France, le Syndicat mixte est constitué des départements du Gard (30) et de l'Hérault (34), et des Communautés de Communes du Lodévois et Larzac (34) et du Pays Viganais (30).



Il a pour objet **la gestion, la protection et la mise en valeur du Grand Site de France** du Cirque de Navacelles par la mise en œuvre d'un programme d'actions sur le long terme.

2 – L'équipe technique du Syndicat mixte

Composée de 3 équivalents temps plein et de renforts ponctuels, l'équipe technique du Syndicat mixte a évolué en 2022 avec le départ de Caroline Salaün, directrice pendant près de 12 ans de la structure.

Depuis septembre, l'équipe se compose de :

- **Manon BOURG** – *Directrice*
- **Léna FAURY** – *Chargée de mission Paysage, patrimoine et sensibilisation à l'environnement*
- **Arthur BASTY** – *Chargé de mission Mobilité et fréquentation*
- **Olivier SANCHEZ** – *Agent polyvalent saisonnier*

Avec des renforts ponctuels, stagiaires ou volontaires :

- **Clovis GORISSE**, *service civique*
- **Marie SIGUIE-FAUVEL**, *service civique*
- **Marylou MORAW**, *stagiaire*
- **Les écovolontaires 2022 : Alizée KIRCH, Enora BLAS-GUILLEMET, Magali CROS, Camille MISKIZAK, Lucie FOUCART et Annabelle CAZALS.**

3 – Les actions menées en 2022

La liste des actions menées sur l'année 2022 est réalisée en suivant les 4 grands axes du dossier de label Grand Site de France, en prenant également en compte une partie « rayonnement du Grand Site » pour évoquer les actions de valorisation du territoire à large échelle (rencontres inter-sites, communication, formations...).

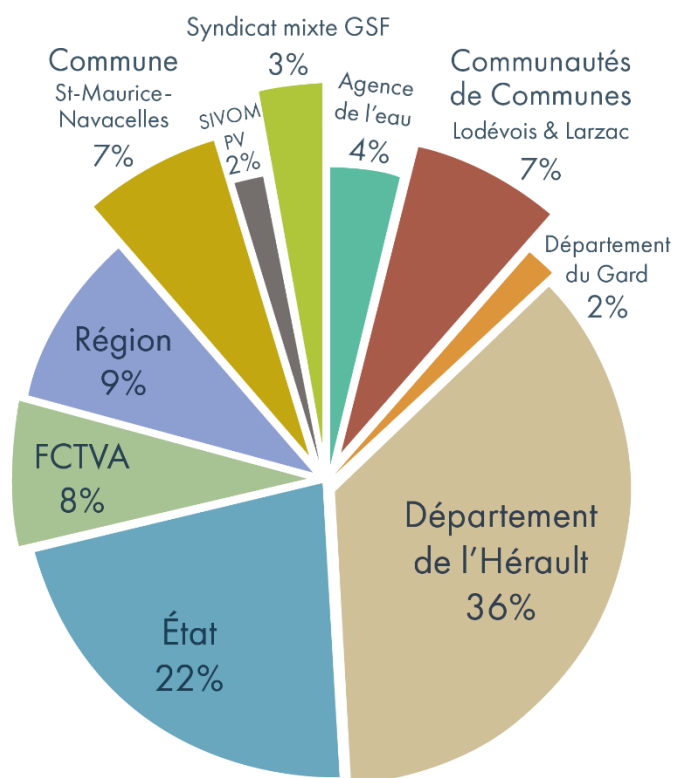
1 – La gestion du cœur du Grand Site

- **La fin des travaux de réhabilitation des espaces publics du hameau**

L'inauguration des aménagements du hameau de Navacelles a eu lieu le 17 septembre. Les derniers éléments de signalétique ont été posés en juin et les visiteurs estivaux ont donc pu découvrir le cœur du Grand Site dans un cadre renouvelé.

En 2022, le Syndicat Mixte a en particulier travaillé à la réalisation de la signalétique piétonne. Elle a été financée grâce aux soutiens de la DREAL et de la Région Occitanie.

Plus largement, le réaménagement des espaces publics du hameau de Navacelles a été possible grâce à la participation des acteurs suivants :



Participation financière des acteurs du territoire pour les travaux de réhabilitation du hameau de Navacelles

Des outils ont été conçus par le Syndicat mixte afin de valoriser le travail de concertation conduit pour aboutir à ce résultat et conserver une mémoire du projet. **Un film et un livret ont été réalisés, servant de récit** à la réhabilitation du hameau.



Livret et film « Le hameau de Navacelles, un paysage qui se réécrit » - Réalisation : SM GSF Nav & Anderandera

- **Le projet de requalification paysagère du belvédère de la Baume Auriol**

En début d'année, **Alain Freytet**, paysagiste-conseil du Réseau des Grands Sites de France, a mené un atelier de paysage au belvédère de la Baume Auriol.

Un **Schéma d'Intentions Paysagères** a été réalisé et approuvé par tous, permettant de définir un nouveau dessein au belvédère héraultais. La Communauté de Communes du Lodévois & Larzac et le Syndicat mixte du Cirque de Navacelles sont parties prenantes de cette démarche.



Expertise-flash menée par Alain Freytet au début de l'année 2022, qui débute par une visite collective sur site



Plan du projet : on retrouve une prairie caussenarde à la place des stationnements désormais intégrés aux boisements limitrophes. L'arrivée à la ferme du belvédère et vers sa vue remarquable se fait en douceur. La promenade en balcon s'allonge d'une boucle instructive vers la lavogne - Réalisation : Alain Freytet pour le SMGSN

Par ailleurs, le site a été agrémenté d'un parking de délestage d'une dizaine de places en amont du parking actuel grâce à l'intervention des Forestiers Sapeurs du Département de l'Hérault.

- **Le projet de requalification des Belvédères de Blandas**

Les belvédères de Blandas ont été inaugurés en 2013 après des investissements importants de la Communauté de Communes du Pays Viganais et du Département du Gard.

Après 10 ans d'exploitation, le site doit s'adapter aux nouvelles pratiques et aux demandes des visiteurs et opérer quelques ajustements :

- L'entrée de site peu lisible va être réaménagée, et un **système d'ombrage** sera installé sur le **quai navette**.
- La prise en compte des mobilités alternatives, avec l'installation d'un **stationnement à l'arrière du bâtiment pour les 2 roues** avec notamment la mise en place de **bornes de recharge pour vélos électriques** ; une **halte équestre** sera également implantée.
- L'amélioration de l'accueil des visiteurs, avec la mise en place d'une **signalétique patrimoniale et directionnelle chartée** sur les lieux (jalons), l'amélioration des cheminements autour de la maison de site...

Le projet dessiné par le bureau d'études Alep mandaté par la Communauté de Communes a été présenté devant la CDNPS du Gard en juin et a reçu un avis favorable.

Au niveau de la signalétique, le Département du Gard a procédé au remplacement des grès endommagés et la Communauté de Communes du Pays Viganais a mis en place une nouvelle signalétique d'orientation. Le Syndicat mixte s'est chargé de la rédaction et la mise en forme de ces différents éléments.



Explication de la formation géologique du Cirque de Navacelles au belvédère des chênes

L'année 2022 se termine par le départ du restaurateur Gabin Severac et le travail autour de la reprise.

- **L'emploi d'un agent saisonnier dédié à l'entretien du cœur**

Depuis de nombreuses années maintenant, le Syndicat mixte finance un poste d'**agent saisonnier** afin d'entretenir les équipements du hameau (il intervient notamment sur les espaces verts et sur les sanitaires).

En 2022, son temps de travail été mutualisé avec la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac pour travailler à l'entretien des espaces de la Baume-Auriol.

- **Le dispositif de l'éco-volontariat**

Pour la dixième année, le Syndicat mixte a renouvelé le **dispositif d'écovolontariat**. Encadré par Léna Faury, ce dispositif représente un travail conséquent en terme logistique sur l'année.

En 2022, elles ont assuré pour la première fois une mission d'« hydroguide » encadrée et financée par EDF. Les 6 éco-volontaires de 2022 ont saisi leurs missions avec un grand enthousiasme et une autonomie qui furent appréciés par les acteurs du territoire comme par les visiteurs.



Formation sur site des écovolontaires en 2022

Le Syndicat mixte va poursuivre l'amélioration du dispositif notamment en confortant **l'aspect « médiation environnementale »**. Du nouveau matériel sera également à disposition des futures équipes.

- **L'observatoire de la fréquentation**

L'animation de la **Commission Fréquentation** s'est poursuivie avec la tenue de 2 commissions en 2022. Ses commissions rassemblent élus et techniciens dans le but de partager les données de fréquentation, d'échanger sur les problématiques et de tenter de trouver des solutions.

Les nouveautés de l'observatoire de la fréquentation ont pu être mises en avant à ces occasions :

- La mise en place de 2 nouveaux compteurs :
 - o un **compteur piéton/vélo** à la Maison de site des Belvédères de Blandas fin décembre 2021 (*financé dans le cadre de la GTMC par l'Union Européenne et le Département du Gard*);
 - o un **compteur piéton** sur le départ du sentier du facteur à la Baume Auriol en juin (*financé dans le cadre de l'AMI Mobilités*);
- Une **mise en valeur des données de fréquentation** sur les ailes de saison et la randonnée au Cirque de Navacelles, ainsi que sur la fréquentation des navettes estivales

- Le diagnostic de fréquentation mené dans le cadre de **l'étude complémentaire au Plan de Circulations et de Stationnement** par le prestataire TEMAH, dont la principale conclusion est le bon dimensionnement des stationnements en cœur de site, et une fréquentation plus mesurée en 2022.

- **La gestion des flux et des mobilités**

En 2022, le service de navettes s'est poursuivi. La Région Occitanie a permis l'intensification du **service de navettes en période estivale** (hausse du nombre de véhicules en circulation sur site, extension des horaires) et la communication autour du dispositif a également été renforcée.

En 2022 ; le service de navettes a su une nouvelle fois rencontrer la demande importante des visiteurs :

- plus de **14 000 personnes** ont utilisé le service débuté le 9 juillet et achevé le 21 août,
- soit plus de **5 500 véhicules évités** dans le hameau, un gain de place et d'émissions carbone non-négligeable.
- et un **pic d'usagers le 15 août avec 757 passagers.**

Cependant, des ajustements apparaissent nécessaires pour les années à venir, notamment :

- La **clarification des jours et horaires** de mise en service des navettes avec le prestataire, afin d'éviter la diffusion d'information erronées à un public très en demande
- La **modulation sur la période estivale du service** ; la faible fréquentation du site début juillet et la poursuite du pic de fréquentation fin août incitent le Syndicat mixte à adapter le service en fonction de ces flux estivaux plus tardifs
- La **mise en place des navettes sur les weekends de fériés au printemps** apparaît toujours plus évidente, au vu de la fréquentation observée parfois comparable au pic d'août. L'objectif est de trouver des financements permettant cette expansion souhaitée.

Lauréat d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ANCT dédié aux « Mobilités »** dans le cadre du Plan Avenir Montagne, le Syndicat Mixte est désormais en mesure d'accompagner les divers dispositifs pour le suivi et la gestion de la fréquentation sur le Grand Site de France. Un important travail a été mené sur la congestion en cœur de site, avec trois réponses concrètes et adaptées à cette problématique :

- La **pose d'un feu tricolore temporaire** à l'entrée du hameau de Navacelles pour fluidifier la circulation en période touristique.

La détermination de cette zone de régulation du trafic s'est faite à la suite d'une journée-test organisée en avril 2022 en partenariat avec le service des routes de l'Hérault. C'est également eux qui ont assisté le Syndicat mixte pour l'installation des feux et de la signalétique associée, et leur retrait en fin de saison

- Avec l'intervention des Forestiers-sapeurs du Département de l'Hérault, la création d'une **zone de délestage** d'une dizaine de places à côté du **parking de la Baume Auriol** pour absorber l'excès de stationnement souvent constaté lors des pics de fréquentation.

Un travail a également été amorcé autour de l'**accueil des camping-cars** et autres véhicules aménagés sur le Grand Site.

Un effort de communication a été fait en direction de ce public spécifique via la réalisation d'une **carte pour le stationnement des camping-cars sur le Grand Site** et de multiples prises de contact avec les plateformes d'utilisateurs de camping-caravaning.

Le Syndicat mixte suit et appuie les projets des communes, comme la rénovation du camping municipal de La Vacquerie pour l'accueil des camping-cars. Des échanges avec les mairies et la gendarmerie autour de l'application de la réglementation ont également fait émerger un besoin de mettre en place de la signalétique informative et réglementaire, et de clarifier les arrêtés municipaux sur le camping sauvage.

CAMPING-CARISTES, LE GRAND SITE VOUS ACCUEILLE !

Vous êtes dans un espace naturel fragile et protégé. Les mesures de protection, mises en place par l'Etat et les acteurs locaux, ont permis de préserver et de mettre en valeur le site dans le respect de l'esprit des lieux.

Pour préserver le site, **le camping et le caravaning sont interdits**, dans le hameau de Navacelles et les gorges, par la loi du 2 mai 1930 sur les monuments naturels et sites classés.

Vous trouverez au verso un carte des lieux où séjourner en camping-car.

En période estivale, **profitez des navettes gratuites** pour admirer paisiblement les paysages des causses, des gorges de la V's et du Cirque de Navacelles au départ de la Baume Auriol et des belvédères de Blandas.

HORAIRES DES MAISONS DE SITE

Belvédère de la Baume Auriol

Accueil touristique ouvert de 10h à 17h :

Tous les week-ends et jours fériés de juin à 1er week-end de juillet

En été :

du jeudi au dimanche à partir du 07 juillet jusqu'au 28 août 2022



Belvédères de Blandas

Accueil touristique ouvert :

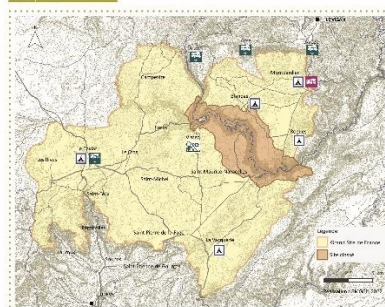
Tous les week-ends et jours fériés d'avril à octobre

Tous les jours de 11h à 17h en juin et septembre

Tous les jours de 10h à 18h en juillet et août



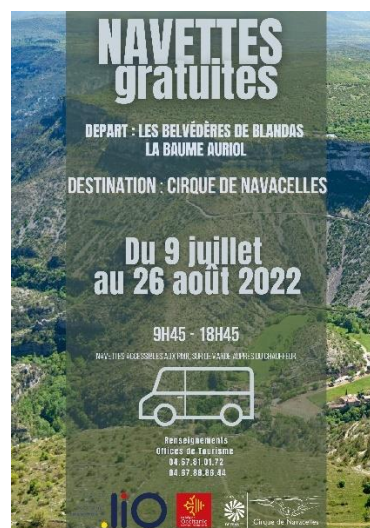
CARTE DES AIRES D'ACCUEIL ET VIDANGE



- Aires de services (sans vidange)** : Mardaval
- Aires de services (avec vidange)** : La Vacquerie
- Camping privé** : Camping de Revel - Roucas, Camping de Croix - Riandas, Camping du Larzac - Le Caylar, Camping Les Belvédères - Le Caylar
- Aires de services (sans vidange)** : Le Caylar, Auriol, Aubas

DANS L'HERAULT
Office de Tourisme
Lodovico et Larzac
03 69 48 80 88 44
tourisme@lodovico-larzac.com
www.tourismelodovico-larzac.com

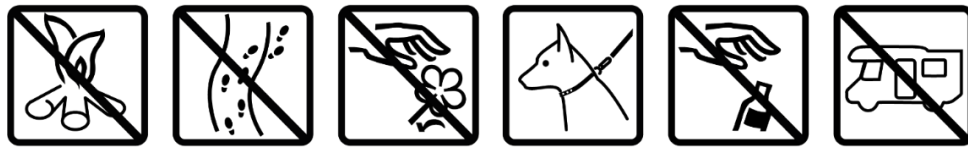
DANS LE GRAND
Office de Tourisme
Sud Caennais
03 69 48 81 01 72
tourisme@sudcaennais.com
www.sudcaennais.com



Communication liée à la fréquentation et la mobilité sur le Grand Site en 2022

- **Le code de bonne conduite sur le site classé**

Au sein du site classé, une certaine réglementation est à respecter.



22H - 8H

Charté aux graphismes du Grand Site, un **code de bonne conduite** élaboré avec les partenaires commence à largement être diffusé : documents touristiques, panneaux d'interprétation, et mise en place de **bornes dédiées** (qui seront disposées dès 2023 à l'entrée des sentiers du site classé), afin d'inviter les visiteurs à adopter un comportement responsable.

2 – Le Grand Paysage de haute qualité

La préservation des paysages du Grand Site est une mission phare du Syndicat mixte pour pérenniser l'esprit des lieux. Cette préservation passe par la protection de l'authenticité des paysages et leur mise en valeur par des sentiers d'interprétation par exemple ou des capsules vidéo.

- **La poursuite de l'animation de la Charte Paysagère et Architecturale**

En 2022, le travail s'est poursuivi autour de la Charte paysagère et Architecturale du Grand Site.

Un volontaire en service civique a travaillé à la mise à jour et à la rédaction de documents pour vulgariser la charte auprès du grand public.

LA CHARTE PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE ET LES CONSEILS DES CAÛE

pour le Grand Site de France du Cirque de Navacelles

CONSEILS

Extensions

« Reproduire ou ré-interpréter l'esthétique traditionnelle »

« S'inspirer de l'architecture des volumes existants »

Exemples de projets suivis

Création de vérandas et d'extensions en dur sur des maisons

RÉNOVATIONS

Rénovations intégrales

« Les constructions existantes doivent servir de référence. S'en inspirer tant sur les matériaux que sur les couleurs et les textures »

« Conserver et mettre en valeur les éléments structurels »

Exemple de projets suivis

Rénovation d'un volume bâti traditionnel

Extrait du livret synthétique de la Charte Paysagère et Architecturale - Réalisation : SM GSF Nav

Des réunions en mairie ont également permis la signature de la charte par la commune de **Saint-Michel-d'Alajou**.

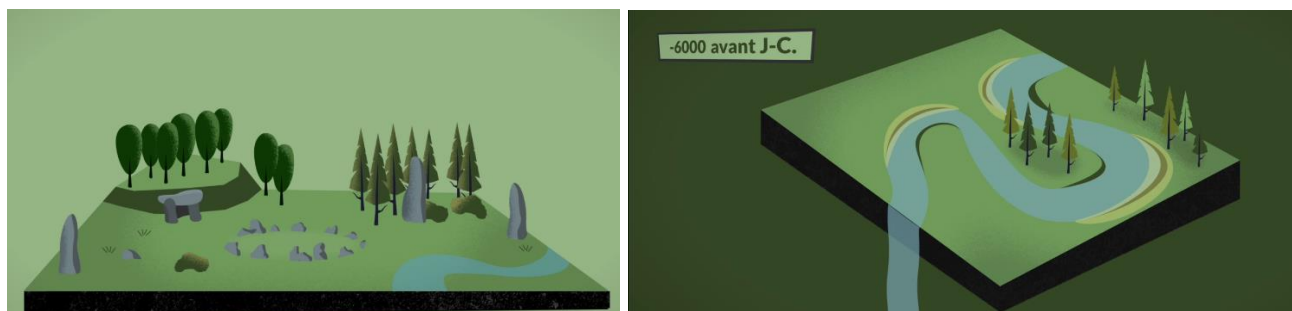
Enfin, différentes réunions : Sorbs, Blandas, ... ont permis de poursuivre l'animation autour de ce document cadre.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte s'associe à l'élaboration des différents documents d'urbanisme de son territoire en vue d'exprimer les enjeux du territoire et de poursuivre sa protection.

- **Dresser le portrait du territoire : réalisation et diffusion des films *Sur le territoire de Navacelles***

Des films courts ont été réalisés et livrés en juin 2022 pour présenter le territoire du Grand Site du Cirque de Navacelles :

- Un film de 10 minutes présente **les acteurs du territoire** et met ainsi l'accent sur le caractère habité et vivant du territoire ;
- Un film de 6 minutes retranscrit **l'histoire géologique du territoire** et constitue un document de vulgarisation précieux pour expliquer la formation des paysages que nous admirons aujourd'hui ;
- Une capsule d'une minute pour présenter les deux films et inviter à aller les visionner (capsule diffusée au cinéma de Lodève et bientôt dans d'autres lieux).



Extrait des *motion designs* du film sur la formation géologique des paysages - Réalisation : Anderandera



Avant-première et projection à la Baume-Auriol en présence de l'équipe de tournage – le 6 Juillet 2022

- **La Commission Interprétation**

La Commission Interprétation qui s'est déroulée en juin a permis de **dresser un état des lieux des actions effectuées et d'échanger autour des futurs projets d'interprétation et de médiation** à développer sur le territoire et dans le cadre du renouvellement du label. En réunissant tout un panel d'acteurs du patrimoine et du tourisme, les réflexions se sont nourries par les retours d'expériences des territoires limitrophes ou les compétences des autres structures du territoire. Intégré dans le périmètre du Géoparc « Terres d'Hérault », le Cirque de Navacelles est considéré comme un géosite majeur du projet de label UNESCO. La structure du Géoparc se propose d'accompagner le Syndicat mixte pour les futures actions d'interprétation et de valorisation des patrimoines géologiques et géomorphologiques.

Les propositions issues de la Commission suggèrent de **retravailler les Haltes patrimoines**, de penser **la requalification du belvédère de la cascade** à Blandas où la maquette doit être démontée, ou encore d'**actualiser la carte du Grand Site** pour favoriser des meilleures clefs de lecture aux visiteurs sur le territoire.

- **Les sentiers d'interprétation du patrimoine**

Le Syndicat mixte déploie **plusieurs projets de sentiers d'interprétation du patrimoine**. Après avoir ciblé des itinéraires pertinents, des panneaux pédagogiques ont été créés afin de guider et d'informer le promeneur le long du chemin.

- **Les pupitres sur la géologie et les milieux aux belvédères de Blandas** remplaceront prochainement les anciens
- **Le sentier de Campestre et la mise en valeur de son patrimoine agropastoral** : cet itinéraire permet également de mettre en valeur une lavogne réhabilitée

- La mise en valeur du patrimoine lié à l'eau sur le **sentier du GR7** en partenariat avec EDF (panneaux en cours de conception).

Ces projets sont réalisés en concertation avec les partenaires concernés (*Offices de Tourisme, Services des Départements et des Communautés de communes, Entente Causses et Cévennes, Opérateurs Natura 2000...*)



Les panneaux des sentiers d'interprétation du patrimoine seront installés en 2023

- **Les panneaux de présentation du territoire**

Ponctuellement, le Syndicat mixte est sollicité pour réaliser **des panneaux de présentation du territoire**. Ce fut le cas à Rogues où un panneau très abîmé a été remplacé par un nouvel affichage en août. Les panneaux des Moulins de la Foux ont également été retravaillés afin d'intégrer la charte du Grand Site de France.



Panneaux remplacés à Rogues et aux départs des sentiers des Moulins de la Foux - Réalisation : SMGSN

3 – Le Grand Site, catalyseur pour les ressources locales

Les actions suivantes ont pour finalités l'interprétation du territoire, la médiation autour du caractère exceptionnel du Grand Site et l'accompagnement de l'offre touristique en accord avec l'esprit des lieux.

- **Les programmes des animations printemps & été**

Un programme des animations sur l'ensemble du Grand Site de France a été édité pour l'été 2022. Ce programme sera sûrement amené à évoluer à l'avenir puisque le format papier semble de moins en moins convenir aux utilisateurs (programme informatisé, affichages au stand des écovolontaires, actualités sur le site internet et les réseaux sociaux...).

- **Les livrets « Randoland » : les balades ludiques**

3 livrets ont été rédigés et proposent la découverte ludique d'un lieu sous forme d'une balade commentée aux allures de jeu de piste.



En cherchant des indices dans le paysage, l'architecture ou la végétation, les jeunes lecteurs et lectrices enrichissent leurs connaissances et développent leur curiosité.

Commandés et édités par le Syndicat mixte, ces livrets sont distribués par les Offices de Tourisme aux deux maisons de site des belvédères ainsi qu'au hameau par les éco-volontaires.

- **Le soutien aux activités sportives et touristiques : découvrir le territoire autrement**

En 2022, plusieurs **bornes de recharge VAE** et de **stations de lavage pour vélo** ont été installées sur le tracé de la Grande Traversée du Massif Central entre Le Vigan et Le Caylar en divers lieux de son passage sur le Grand Site.



Bornes de recharges – Le Caylar

Ces différents éléments seront répertoriés sur les cartes et les itinéraires du tracé afin de les valoriser !

- **La communication par le site internet et les réseaux sociaux**

Le site internet du Syndicat mixte est en cours de refonte et demeure un outil de communication auprès d'un large public et plusieurs actualités ont été postées cet été.

Les écovolontaires se sont également emparées de la **gestion des réseaux sociaux** pour dialoguer avec les visiteurs.

4 – Le Grand Site, opérateur du Bien Causses & Cévennes et le suivi de la démarche

Structure cogestionnaire du Bien Unesco, le Syndicat mixte œuvre de manière générale à la préservation et la valorisation des paysages de l'agropastoralisme en lien avec l'Entente interdépartementale Causses & Cévennes.

- **La Maison de Site de Blandas, un « haut-lieu de l'agropastoralisme » ?**

L'Entente Causses et Cévennes constitue depuis plusieurs années un réseau de sites d'interprétation des paysages culturels, vivants et évolutifs sur son vaste territoire. Afin de couvrir l'étendue du périmètre du Bien Causses & Cévennes, l'Entente a ciblé plusieurs sites qui pourraient faire l'objet d'une médiation spécifique envers le grand public, qu'il soit visiteur ou habitant du territoire. **Les belvédères de Blandas ont été identifiés pour devenir un des hauts-lieux de l'agropastoralisme** grâce à leurs nombreux atouts : la possibilité d'accueil des modules UNESCO et d'expositions spécifiques dans la Maison de Site, ainsi qu'une boucle d'interprétation sur les

belvédères permettant la découverte des paysages caractéristiques de l'agropastoralisme méditerranéen.

Une réflexion est en cours pour imaginer l'intégration des modules UNESCO dans le bâtiment actuel (réaménagement).

5 – Rayonnement du Grand Site du Cirque de Navacelles, partenariats

Tous les projets ci-dessous sont des opportunités pour l'équipe du Syndicat mixte de promouvoir les actions menées sur le Grand Site, faire connaître le territoire et ses enjeux et puiser des inspirations auprès d'autres structures et régions.

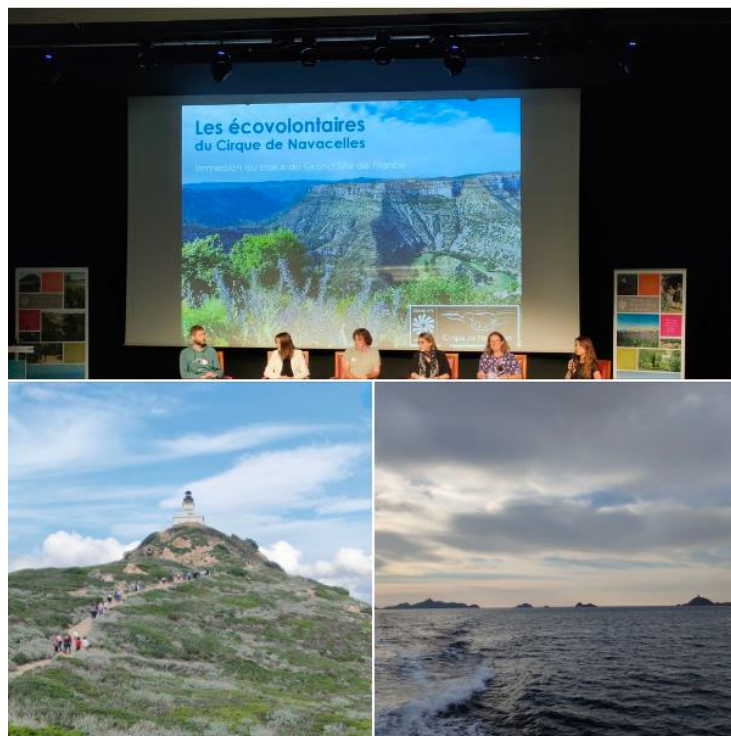
- **Le Réseau des Grands Sites de France**

Les Rencontres des Grands Sites de France se sont tenues sur le *Grand Site de France des Îles Sanguinaires, Pointe de la Parata* (Corse) en octobre sur le thème de l'inspiration, du ressourcement et de la mobilisation que peuvent susciter leurs paysages d'exception.

Le Grand Site a été mis à l'honneur par une intervention sur le dispositif d'écovolontariat.

Grand Site du Cirque de Navacelles
 Publié par Syndicat GrandSite CirqueNavacelles · 17 octobre ·

La semaine dernière, nous participions aux Rencontres du Réseau des Grands Sites de France aux Îles Sanguinaires - Pointe de la Parata. Les tables rondes permettent un échange d'expériences entre techniciens et élus de différents sites remarquables en France. Ce fut l'occasion pour le Syndicat mixte de présenter le dispositif d'écovolontariat mis en place au Cirque de Navacelles depuis maintenant 10 ans. Ces moments furent très enrichissants et inspirants pour envisager de ... [Voir plus](#)



Le syndicat mixte a par ailleurs accueilli un stagiaire de la formation internationale du pôle Francophone en juillet : Clément Wandji, de la Région Est camerounaise, est venu s'inspirer des actions et des pratiques durables à reproduire dans son pays.

- **Les échanges inter-sites**

Le Syndicat mixte participe à certaines réunions ou ateliers réalisés par d'autres Grands Sites sur des territoires proches afin **de capitaliser des techniques de concertation, d'être avertis sur les projets de territoire à grande échelle et d'apporter un regard extérieur** dans le cadre de certaines interventions.

Cette année, le Syndicat mixte a notamment participé aux réunions et ateliers suivants :

- Le séminaire de terrain « Mieux gérer les fréquentations touristiques grâce aux technologies innovantes » au **Grand Site du Pont du Gard** – Février 2022
- **L'atelier transition énergétique et paysage** dans le cadre de l'élaboration du Plan de Paysage Transition énergétique dans les Gorges de l'Hérault (découverte de l'outil ETAPE du Collectif Paysage de l'Après-Pétrole) – octobre 2022
- Le **séminaire entre élus et techniciens du Grand Site en projet des Gorges du Tarn** – novembre 2022

- **La participation aux réunions d'élaboration des documents d'urbanisme**

L'équipe du Syndicat mixte participe aux réunions et aux ateliers d'élaboration des documents d'urbanisme du territoire : SCoT Causse & Cévennes, SCoT Pays Cœur d'Hérault, PLU de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac.

En Janvier 2022, le Syndicat mixte était présent à une journée de rencontre avec le Parc naturel régional des Grands Causses dans le cadre de l'extension du périmètre du PNR sur le Causse du Larzac.

• **La lettre aux habitants du Grand Site**

Éditée une à deux fois par an, cette Newsletter permet de **tenir informés les habitants du Grand Site des actualités, des changements et des projets à venir sur leur territoire.**



LETTRE AUX HABITANTES
JUILLET 2022 // L'actualité par le Syndicat Mixte du Grand Site des Cévennes //

Le Cirque de Navacelles est inscrit dans le Parc naturel régional des Grands Causses depuis 2017 pour ses valeurs patrimoniales et culturelles. C'est un territoire vivant et habité, où les habitants sont au cœur de la gestion du territoire. Les enjeux sont multiples : préserver les paysages, les sites remarquables, les valeurs culturelles, les savoir-faire, les traditions, les pratiques agricoles, les savoir-faire artisanaux, les savoir-faire locaux, les savoir-faire régionaux, les savoir-faire nationaux, les savoir-faire internationaux.

Site classé : voir le document de référence sur le site classé. Les enjeux sont multiples : préserver les paysages, les sites remarquables, les valeurs culturelles, les savoir-faire, les traditions, les pratiques agricoles, les savoir-faire artisanaux, les savoir-faire locaux, les savoir-faire régionaux, les savoir-faire nationaux, les savoir-faire internationaux.

LE CODE DE BONNE CONDUITE

- Le stationnement de nuit est interdit à partir de 22h.
- Il est interdit d'allumer un feu ou de fumer dans les zones classées.
- Il est interdit de laisser des déchets.
- Il est interdit de cueillir des plantes protégées.
- Il est interdit de déranger la faune.
- Il est interdit de faire du bruit.
- Il est interdit de faire du feu.
- Il est interdit de faire du feu de camp.
- Il est interdit de faire du feu de cheminée.
- Il est interdit de faire du feu de bûche.
- Il est interdit de faire du feu de bois.
- Il est interdit de faire du feu de paille.
- Il est interdit de faire du feu de papier.
- Il est interdit de faire du feu de plastique.
- Il est interdit de faire du feu de métal.
- Il est interdit de faire du feu de verre.
- Il est interdit de faire du feu de céramique.
- Il est interdit de faire du feu de pierre.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité.
- Il est interdit de faire du feu de bois peint.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cuivre.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au zinc.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cadmium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au plomb.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au mercure.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au chrome.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au nickel.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cobalt.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au manganèse.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au sélénium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au tellure.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au brome.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au iode.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au fluor.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au chlore.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au soufre.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au phosphore.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au carbone.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au silicium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au bore.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au magnésium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au calcium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au strontium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au barium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au lanthane.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cérium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au praséodyme.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au néodyme.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au prométhée.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au samarium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au europium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au gadolinium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au terbium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au dysprosium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au holmium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au érythrium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au thulium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au ytterbium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au lutécium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au hafnium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au zirconium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au niobium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au molybdène.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au technétium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au ruthénium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au rhodium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au palladium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cobalt.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au nickel.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cuivre.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au zinc.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au cadmium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au mercure.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au platine.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au or.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au mercure.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au bismuth.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au polonium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au radium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au actinium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au thorium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au uranium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au plutonium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au américium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au curium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au berkelium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au californium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au einsteinium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au fermium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au mendelevium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au nobélium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au lawrencium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au roentgenium.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au tennessine.
- Il est interdit de faire du feu de bois traité au oganesson.

CÔTÉ TOURISME

3 SEPTEMBRE
Journée internationale des vauvours

17 SEPTEMBRE
Inauguration des travaux du hamac de Navacelles

13 JUILLET
« Bédouère en fête »

LES NAVETTES GRATUITES
Du 9 juillet au 26 août, tous les jours de 8h à 18h, des navettes gratuites relient les villages du Grand Site des Cévennes.

LES MAISONS DE SITE
Deux Offices de Tourisme présents aux bédouères.

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS DU GRAND SITE DES CÉVENNES
Cet été, du 11 juillet au 24 août, des éco-volontaires sont présents sur le territoire pour accompagner les habitants dans leurs projets de territoire.

Lettre adressée aux habitants en juin 2022 - Réalisation : SMGSN

• **L'accueil de la presse locale, les communiqués**

En partenariat avec les offices de Tourisme du territoire, nous sommes régulièrement en contact avec des journalistes pour parler des différentes actions menées sur le territoire :

À Navacelles, la fête des belvédères délivre un message de préservation

ANIMATIONS

Mercredi 13 juillet, de 10 h à 18 h, les belvédères de Blandas seront animés par les associations, tandis qu'une cleanwalk démarrera à 14 h, direction le hameau.

À Navacelles, tout ne se déroule pas forcément dans le creux du cirque, où le stationnement est souvent saturé. Pour prendre un peu de hauteur, le CPIE des Causses méridionaux et le syndicat mixte du grand site du cirque de Navacelles donnent rendez-vous au public, aux belvédères de Blandas (côté Gard), pour "Les belvédères en fête", une journée d'animations nature. Lecture de paysage, escape game, balade végétale contée, jeu de piste, expos, observation d'oiseaux et présentation d'ani-

Occitanie. De quoi prouver par A + B – s'il est encore besoin – la richesse de la biodiversité du grand site.

Départ des moulins de la Foux

Pour aller plus loin, les petits et grands écocitoyens chaussés de bons godillots pourront se lancer à l'assaut du cirque pour une randonnée qui joint l'utile à l'agréable. Les désormais fréquentes cleanwalks, ou marches de collecte des déchets, gagnent aussi le cirque de Navacelles. Les vo-



Rendez-vous sur les hauteurs pour bien commencer l'été. / VIRGINE TALZIN

du belvédère de Blandas, à 17 h. Le lieu et le jour des Belvédères en fête et de la cleanwalk n'ont pas été choisis au hasard. Après deux années de réhabilitation (notamment l'accès et le parking) du hameau de Navacelles,

Depuis le 9 juillet, des équipes d'écovolontaires accueillent les visiteurs sur le hameau et patrouillent sur les sentiers pour sensibiliser sur la fragilité du site. Une journée des vautours clôturera la saison le 8 septembre pro-

Hérault-Gard : au cirque de Navacelles, la nécessaire remise en cause des pratiques touristiques

ABONNÉS



Les professionnels du tourisme ont présenté le dispositif hors les murs destiné à bien accueillir le public. / V. T.

Environnement, Associations, Saint-Maurice-Navacelles

Publié le 14/07/2022 à 11:29

À site exceptionnel traitement exceptionnel. Pour éviter les dommages du tourisme de masse sur le cirque protégé, les acteurs locaux jouent la proximité avec les visiteurs.

Midi Libre

Accueil > Culture et loisirs > Sports et nature > Balades et randonnées

Gard : découvrez le site et le cirque de Navacelles, à deux heures de route de Nîmes



La Maison du Grand Site aux belvédères de Blandas, côté gardois. / MIDI LIBRE - MIKAEL ANISSET

Balades et randonnées, Nîmes, Culture et loisirs, Environnement

Publié le 07/08/2022 à 08:01

À deux heures de route de Nîmes, les portes gardoises du cirque de Navacelles s'ouvrent

4 – Les perspectives pour 2023

1 – Les actions en cours et déployées en 2023

Ci-après, voici un aperçu des projets en cours de finalisation qui seront déployés ou mis en œuvre en 2023.

- **La réhabilitation du belvédère de Blandas**

Quelques aménagements ponctuels sont prévus pour réhabiliter certains espaces du belvédère de Blandas avec notamment :

- Le déplacement du parking vélo et moto en arrière de la maison de site ;
- La pose d'ombrières sur le quai navettes en été ;
- L'installation d'une halte équestre ;
- La confection et la pose de pupitres pédagogiques le long du muret qui sera réhabilité à l'entrée de la maison de site pour informer le visiteur.

- **La requalification de la Baume Auriol**

Suite au Schéma d'Intentions Paysagères dessiné par Alain Freytet, les travaux pour la mise en œuvre du projet de requalification du belvédère de la Baume-Auriol devrait débuter dès 2023. Les **premières études environnementales** préalables au projet sont en cours.

- **La refonte du site internet**

Afin de rendre plus lisible et de valoriser au mieux le territoire, les actions du Syndicat et de ses partenaires et d'informer le grand public, **le site internet est retravaillé par convention avec l'Université** Jean Jaurès à Toulouse. Les étudiant.es à l'ISTHIA proposeront d'ici à l'été 2023 un nouveau visage au site internet dans le cadre de leur projet tutoré démarré en Septembre 2022. Un ou une stagiaire ayant travaillé sur le projet de refonte intégrera l'équipe du Syndicat mixte au printemps pour finaliser et mettre en ligne le nouveau site internet.

- **La poursuite du suivi-gestion de la fréquentation et des mobilités**

L'étude complémentaire au *Plan de Circulations* en cours de réalisation fournira **un protocole de comptage des véhicules en cœur de site simplifié** permettant un suivi affiné de l'évolution des flux automobiles au cirque de Navacelles. La mise en œuvre

du **plan d'actions des circulations et stationnements** sera amorcée après sa validation à l'hiver 2023.

La pose d'un **compteur piéton** début 2023 sur la boucle des Moulins de la Foux, permettra d'évaluer la fréquentation de ce sentier phare et d'évaluer les besoins en termes de sécurisation.

Le travail de gestion des flux et d'accueil des visiteurs devrait s'axer en 2023 autour de divers enjeux :

- La **sécurisation et la meilleure orientation des randonneurs sur les sentiers**, avec des rénovations planifiées sur les liaisons pédestres entre le hameau et les belvédères, et une potentielle modification du tracé du sentier des Moulins de la Foux à proximité de Navacelles ;
- La **modulation du service de navettes en été** (début et fin des rotations décalés d'une semaine) et la recherche de financements pour un test sur les weekends fériés au printemps et/ou de juin et septembre ;
- Le « porter à connaissance » de la réglementation en site classé, avec la poursuite de la **diffusion du code de bonne conduite** (signalétique, communication web, documents touristiques...) et des actions à destination du stationnement nocturne en site classé (signalétique réglementaire, maîtrise de l'information aux camping-caristes sur les lieux dédiés ou interdits au stationnement de nuit...) ;
- L'**implantation d'arceaux et de bornes de recharge** pour faciliter la venue à vélo en cœur de site (Belvédères de Blandas, hameau de Navacelles).

- **La poursuite du dispositif de l'écovolontariat**

Comme chaque année depuis 2012, le Grand Site accueillera deux sessions d'écovolontaires en Juillet et en Août 2023. **Les candidatures seront diffusées à la fin de l'hiver pour recruter les deux équipes de la saison estivale.**

Le stand du hameau sera amendé de nouvelles activités de sensibilisation à l'environnement et d'outils de médiation pour **approfondir ses connaissances sur la biodiversité et les patrimoines du territoire** (cycle de vie des insectes, animation sur la rivière,...).

- **Le travail autour de la valorisation des patrimoines du Grand Site**

Dans le cadre de la stratégie de diffusion des flux de visiteurs sur le territoire, plusieurs projets de valorisation des patrimoines sont prévus afin d'inviter les usagers du site à parcourir et comprendre le territoire :

- **Trois pupitres** seront dessinés et installés sur le muret réhabilité le long du chemin menant à la Maison de Site de Blandas. Ils porteront sur la thématique de l'agropastoralisme et de l'occupation ancestrale des causses. On retrouvera également une explication sur les milieux fragiles et les actions menées au sein

de l'Espace Naturel Sensible départemental de Piet Lat (terrain entourant la Maison de Site et les Belvédères de Blandas).

- **La carte du Grand Site** sera remodelée pour la prochaine saison touristique : un groupe de travail avec nos partenaires sur le sujet permettra de cibler les besoins et les attentes de la nouvelle cartographie et des sujets thématiques qui y seront abordés.
- Un travail autour de la **valorisation des éléments patrimoniaux remarquables** du territoire (haltes patrimoine) et de circuits devrait également être amorcé.

- **La volonté de s'inscrire dans l'événementiel local**

Dans le cadre du recrutement à venir d'un.e service civique, le Syndicat mixte développera son implication sur le territoire en participant à l'événementiel local pour faire connaître le Grand Site de France et ses actions sur le territoire.

2 – La candidature au renouvellement du label GSF

Les premières parties constituant le dossier de renouvellement (description du territoire et bilan des actions menées depuis 6 ans) sont en cours de finalisation et ouvrent sur les prochaines étapes (définition des enjeux et du plan d'actions de la prochaine période de labellisation).

Durant l'année 2022, plusieurs moments de concertation ont été organisés afin de recueillir les attentes et les envies pour les projets à venir et les enjeux du territoire : **Commission Grand Paysage** et ses différents ateliers thématiques (architecture et urbanisme, agriculture, patrimoine et paysage et transition énergétique), **Commission Fréquentation**, **Commission Interprétation**, mais également **la journée de terrain du 25 octobre entre élus et techniciens...** Plus de 70 personnes différentes de plus de 30 organismes ont participé à ces temps d'échange en 2022.



L'atelier « carte-postale » au cours de la journée Balade paysagère

En cours de conception, le dossier de renouvellement du label est appuyé par deux prestataires extérieurs : Pierre Romanetto (paysagiste concepteur) et Jean-Marie Petit (expert auprès des Grands Sites).

Le Comité syndical de décembre a validé les grands enjeux auxquels le territoire doit faire face dans les années à venir.

- Un enjeu d'**adaptation aux évolutions environnementales, sociales, économiques et climatiques** en faveur des paysages et du cadre de vie des habitants
- Un enjeu d'**organisation et de gestion des flux et de l'accueil des visiteurs** dans le respect de l'esprit des lieux
- Un enjeu de **reconnaissance, de protection et d'interprétation** des qualités authentiques et patrimoniales du Grand Site et du Bien Causses & Cévennes
- Un enjeu de **sensibilisation et de partage des valeurs du Grand Site de France** auprès des **habitants** du territoire comme des **visiteurs**
- Un enjeu d'**animation et de renforcement de la gouvernance** pour une meilleure efficacité

En 2023, d'autres moments de co-construction sont programmés pour définir le Plan d'actions pour la deuxième période de labellisation 2024-2030 :

- Un **questionnaire dédié aux habitants** du Grand Site sera délivré fin Janvier : accompagné d'une lettre d'informations détaillée, les retours de ce questionnaire permettront d'alimenter les réflexions.
- **L'atelier Spatialis'Actions** se tiendra le 29 mars et permettra à de nombreux acteurs de s'exprimer sur le sujet.
- Des **questionnaires dédiés aux visiteurs** seront également étudiés et clôtureront les initiatives de concertation à l'attention du grand public.

Le dépôt final du dossier est envisagé pour la fin de l'année.

Conclusion

Le syndicat Mixte en 2022 a réaffirmé son rôle de coordinateur en organisant pas moins de 9 rendez-vous qui ont permis d'échanger avec plus de 70 personnes de plus de 30 organismes différents sur des thématiques variées de fréquentation, d'interprétation et de paysage.

Les actions menées par le Syndicat Mixte le sont toujours en concertation avec ses partenaires et c'est ce qui en fait la richesse.



2023 devrait voir aboutir le dépôt du dossier de renouvellement du label Grand Site de France, politique ambitieuse et fédératrice autour du paysage, qui mérite l'implication de tous les acteurs concernés.

Nous vous remercions de vous mobiliser à nos côtés.

Rapport d'activité 2022

Syndicat mixte du Grand Site de France du Cirque de Navacelles

	Nom	Type d'action	Description	Période et lieu de réalisation	Porteur.s et partenaires
AXE 1 : La gestion du cœur du Grand Site					
Suivi / participation aux projets d'aménagement du cœur de site	Réhabilitation des espaces publics du hameau de Navacelles	Réalisation	Fin des travaux (toilettes, voiries, signalétique) et réception chantier	1er semestre 2022 - 17 septembre inauguration	CCLL - CD 34 - St-Maurice-Navacelles - SM Nav
	Expertise-flash Baume-Auriol	Réunion / Atelier	Esquisse du projet de la Baume-Auriol dessinée par Alain Freytet	début 2022	SM Nav / ComCom L&L / RGSF
	Belvédère de la cascade à Blandas	Réalisation	Réflexions autour de la réhabilitation du belvédère	en cours	SM Nav
	Rénovation et sécurisation des sentiers du cœur de site	En cours	Réunion de terrain pour la rénovation du GR7 dans les Travers de Navacelles (passage des ânes) Réunion de terrain : sécurisation des sentiers et problèmes d'orientation sur les PR proximi Navacelles	13 octobre 2022 (GR7) 24 novembre (sentier du facteur et moulins de la Foux)	SM Nav/ CD 30/ CCLL/ FFRP 34
	Pose de signalétique routière et patrimoniale chartée aux belvédères de Blandas	Réalisation	1ère partie d'un projet de requalification des belvédères avec nouveau parking vélo/moto, halte équestre, ombrière sur le quai navettes...	2022	SM Nav
	Parking de délestage de la Baume Auriol	Réalisation	Création d'une zone de stationnement de 10-15 places dans une parcelle boisée à proximité du parking existant	Avril-Mai 2022	SM Nav - Forestiers sapeurs du CD 34
	Installation de compteurs de flux	Réalisation/en cours	Pose d'un compteur piéton-vélo aux belvédères de Blandas, et de deux compteurs piéton sur le sentier du facteur et le sentier des moulins de la Foux	fin 2021 à début 2023	SM Nav
Gestion de l'accueil des visiteurs et de la fréquentation sur site	écovolontariat	Dispositif	Mise en œuvre du dispositif de l'écovolontariat (encadrement) + nouveauté 2022 avec l'inclusion d'une convention EDF (mission d'hydroguide)	Juillet et août 2022	SM Nav
	écovolontariat	Réalisation	Création d'animation de sensibilisation à l'environnement (accueil de stagiaire, développement des activités)	octobre et novembre 2022	SM Nav
	Formation hydroguide	Formation	Formation EDF pour assurer les missions d'hydroguide - restitution aux écovolontaires + rédaction d'un rapport détaillé pour EDF en fin de mission (période juillet - août)	04/07/2022 - Albi	SM Nav / EDF
	Navettes	Dispositif	Mise à disposition de navettes gratuite en été entre le hameau et les 2 belvédères	9 juillet - 21 août	Région - Lio
	Mise en place d'un feu temporaire à Navacelles	Réalisation	Feu installé en juillet et août pour fluidifier la circulation en entrée de hameau	Juillet et août 2022	SM Nav / Com Com L&L
Etude de la fréquentation et planification de projets	Commission Fréquentation	Réunion / Atelier	Temps de présentation des actions pour la gestion de la fréquentation en cœur de site (juin) + bilan de la saison estivale et échange sur les besoins pour la saison suivante (septembre)	3 juin et 28 septembre 2022	SM Nav
	Travail sur le stationnement nocturne des véhicules en site classé	En cours	Prise de contact avec les sites et applications de camping-caravaning Réalisation d'une carte pour le stationnement des camping-cars sur le Grand Site Echange avec les mairies et la gendarmerie pour l'application de la réglementation en site classé (arrêtés, signalétique...)	En cours	SM Nav
	AMI Mobilités	Appel à projets	Financement de divers dispositifs pour le suivi/gestion de la fréquentation et d'un poste de chargé de mission Mobilités sur 3 ans à 50%	2022-2024	SM Nav
	Etude complémentaire au Plan de circulation	En cours	Réalisation d'une étude de fréquentation sur le cœur de site, début d'une étude sur le paiement des stationnements	depuis juin 2022	SM NAV (MO) TEMAH et SARECO (MOE)

Médiation autour des projets réalisés	Film <i>Le Hameau de Navacelles, un paysage qui se réécrit</i>	Réalisation	Film rétrospective sur les aménagements des espaces publics du hameau de Navacelles	juillet et août 2022	SM Nav / Anderandera
	Livret <i>Le Hameau de Navacelles, un paysage qui se réécrit</i>	Réalisation	Livret rétrospective sur les aménagements des espaces publics du hameau de Navacelles	août-22	SM Nav
Signalétique d'information	élaboration du Code de bonne conduite	Atelier	Groupe de travail pour élaboration code bonne conduite (charte graphique, réglementation affichée) + réflexion sur la diffusion	30/11/2021	SM Nav
	Implantation de 10 bornes code de bonne conduite	En cours	Réalisation et implantation de 10 bornes de code de bonne conduite sur les sentiers du cœur de Site	fin 2022-début 2023	SM Nav
	Panneaux temporaires plan Baume-Auriol	Réalisation	Réalisation de panneaux temporaires Belvédère Baume-Auriol - plan du site	Juin 2022 - Baume Auriol	SM Nav
AXE 2 : Le Grand Paysage de haute qualité					
Cadrage et concertation des projets de territoire	Commission Interprétation	Réunion / Atelier	état des lieux des actions effectuées et échanges autour des futures actions d'interprétation et de médiation dans le cadre du renouvellement du label	09/06/2022, Saint-Maurice-Navacelles	SM Nav / Ots / CD30 et 34 / Géoparc / CCLL / PNR GC
	Charte Paysagère et Architecturale	Réalisation	Mise à jour des documents de communication autour de la Charte + réflexion sur les modalités de diffusion + adhésion de St-Michel à la charte	oct-22	SM Nav
	Réunions d'élaboration des documents d'urbanisme	Réunion / Atelier	Participation à l'élaboration du SCoT et du PAT du PETR Causses et Cévennes	2022	SM Nav
	Réglementation de l'usage des drones	Réalisation	Rédaction d'un document de type <i>charte de bonne utilisation</i> des drones sur le territoire du site classé	<i>en cours</i>	SM Nav / N2000
Valorisation du territoire et de ses patrimoines	Films <i>Sur le territoire de Navacelles</i>	Réalisation	Finalisation et diffusions des films de valorisation du territoire + pédagogique sur la géologie	Diffusion durant la période estivale	SM Nav / Anderandera
	Panneaux interprétation des patrimoines GR7	Réalisation	Réalisation de 4 panneaux d'interprétation le long du sentier du GR7 entre Navacelles et Madières sur la thématique de l'eau	en cours	SM Nav / EDF
	Panneaux interprétation Campestre	En cours	Pose de panneaux d'interprétation dans le cadre du circuit agropastoral de Campestre (voir Axe n°4)	pose prévue début 2023	SM Nav
	Panneau Rogues	Réalisation	Réalisation d'un panneau de localisation et de présentation du patrimoine + code de bonne conduite	01/08/2022, Rogues	SM Nav
	Panneaux d'interprétation des Moulins de la Foux	Réalisation	Refonte des 3 panneaux d'interprétation au 3 départs de sentiers menant aux Moulins de la Foux (Navacelles, Vissec, Bayrades)	juin-22	SM Nav
AXE 3 : Le Grand Site, catalyseur pour les ressources locales					
Favoriser la découverte du territoire par la mobilité douce	GTMC	Réalisation	Pose de bornes de recharge VAE et de stations de lavage sur le tracé de la GTMC entre Le Vigan et Le Caylar	2022	SM Nav
	Programme des animations	Réalisation	Réalisation du programme des animations qui recense l'ensemble des événements estivaux du territoire GSF - édition printemps + édition été // évoquer idée abandon car peu utilisé par visiteurs et locaux	printemps + Juin2022	SM Nav
	Actualisation du site internet	En cours	Alimentation du site internet et des réseaux sociaux + lancement d'un projet de refonte du site internet (convention universitaire pour l'année 2023)	En cours	SM Nav
	Livret RandoLand	Réalisation	Création de 3 livrets de découverte des paysages et du patrimoine à destination du jeune public	Juillet et août 2022	SM Nav
AXE 4 : Le Grand Site, opérateur du Bien Causses & Cévennes et le suivi de la démarche					
Mise en valeur du territoire labellisé UNESCO	Aménagement d'un sentier d'interprétation de l'agropastoralisme à Campestre-et-Luc	Réalisation	Mise en place d'un circuit dédié aux patrimoines liés au Bien Unesco Causses & Cévennes	En cours	SM Nav/ OT/ CCPV/ Campestre/Entente C&C/UE/Région
	Maison de Site de Blandas et son haut-lieu de l'agropastoralisme	Réalisation	Réflexion autour du réaménagement de l'intérieur de la Maison de Site de Blandas pour faire de ce belvédère un haut-lieu de l'agropastoralisme	en cours	SM Nav / Com Com Pays Viganais / OT / P. Galant

Rayonnement du Grand Site	Participation aux Rencontres du Réseau des GSF	Réunion	Séminaire annuel d'échanges entre les structures et territoires labellisés GSF	12 - 14 octobre 2022 îles de la Parate - Corse	Réseau GSF
	échanges inter-Grand Site	Atelier	Atelier transition énergétique et paysage dans le cadre de l'élaboration du Plan de Paysage Transition Energétique - découverte de l'outil ETAPE du Collectif PAP	21/10/2022 + 15/11/2022 (Tarn)	GSF Gorges de l'Hérault
	Newsletter	Communication	Distribution de la Lettre aux habitants pour sensibiliser sur le code de bonne conduite (inviter à devenir ambassadeurs), informer sur les festivités estivales, sur les projets de mobilités douces et alternatives et sur l'accueil des écovolontaires	diffusion en juin 2022	SM Nav
	Accueil presse locale	Communication	Participation à différentes interviews / visites de site pour des médias locaux + diffusion de communiqués de presse	été et automne	SM Nav
	Site Internet	Communication	Projet de refonte du site internet : conventionnement avec université pour projet tutoré (étudiants Licence)	Année 2022 - 2023	SM Nav
	Journée de travail au PNRGC	Réunion/atelier	Journée de rencontre entre SM Nav et PNR pour échanger sur les missions communes des 2 organismes dans le cadre de l'extension du Parc sur le Lodévois et Larzac	29-janv-22	SM Nav
Renouvellement du label GSF	Commissions de 2022	Réunion/atelier	Evaluation des actions du Syndicat mixte sur la labellisation + réflexion sur les actions à mener lors de la prochaine labellisation	1er semestre 2022	SM Nav -techniciens partenaires
	Journée de terrain élus / techniciens	Atelier	Organisation d'une journée de terrain : échange entre élus et techniciens + atelier de définition des enjeux / des attentes dans le renouvellement du label	25-oct-22	SM Nav, Pierre Romanetto et Jean-Marie Petit
	Bureau élargi des élus du Grand Site	Réunion/atelier	Echanges et validation des 1ers éléments du dossier de renouvellement du label : description du territoire, valeurs paysagères, bilan des actions et financier	1er juillet 2022	SM Nav - Elus du Grand Site
	Commission Grand Paysage	Réunion / Ateliers	4 ateliers autour des thèmes de l'agriculture, de la transition énergétique, du patrimoine et du paysage et de l'architecture et de l'urbanisme	février et mars 2022	SM Nav

